



N°8, octobre 2006

ROUTE DES BALKANS 2006 : DES TRAFICS TOUJOURS PLUS INTENSES VERS L'UNION EUROPEENNE

Mickaël ROUDAUT¹

INTRODUCTION : UNE RÉALITÉ CRIMINELLE RÉGIONALE DURABLE	2
I- LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS RENFORCE LES ENTITÉS CRIMINELLES RÉGIONALES	3
A- LE DÉVELOPPEMENT CRIMINEL DE LA ROUTE DES BALKANS	4
B- TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET PUISSANCE FINANCIÈRE CRIMINELLE	6
C- DES MÉTASTASES CRIMINELLES AU SEIN DE L'UE	8
II- LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ENGENDRE UNE POLY-CRIMINALITÉ RÉGIONALE	12
A- LA PROSTITUTION FORCÉE	15
B- UN COULOIR D'IMMIGRATION CLANDESTINE	19
III- LE CRIME ORGANISÉ DEVIENT UN NOUVEL ACTEUR POLITIQUE RÉGIONAL	21
A- LE CRIME ORGANISÉ ÉMERGE SUR LA SCÈNE POLITIQUE	21
B- ADHÉSION À L'UNION EUROPÉENNE ET LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ	22
CONCLUSION : PAS DE STABILISATION RÉGIONALE SANS LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ	25

¹ Titulaire du DEA de droit communautaire de Rennes I, ancien coopérant à l'ambassade de France à Washington DC et lauréat du DU analyse des menaces criminelles contemporaines de l'Université de Paris II, Mickaël ROUDAUT exerce depuis 2002 des fonctions en lien direct avec la lutte contre la criminalité transnationale organisée.

NOTE D'ALERTE

Le développement du trafic de stupéfiants renforce les entités criminelles (I) et engendre une poly-criminalité régionale (II). De fait, le crime organisé devient un acteur politique majeur dans le Sud-Est européen (III).

Introduction : Une réalité criminelle régionale durable

Les Balkans reviennent dans l'actualité, à la faveur des négociations sur le statut final du Kosovo. Plus de 10 ans après la conclusion des accords de Dayton, le moment est donc venu de dresser ici l'état des lieux d'une réalité criminelle durablement installée sur les marches Sud-orientales de l'Union européenne.

Malgré les efforts consentis (sous pression de l'UE) par les gouvernements du Sud-Est européen, le trafic de stupéfiants le long de la route des Balkans connaît en effet un développement notable. Dans le même temps, l'explosion de la production afghane d'opium en 2006 (2004/2005 : 4 100 tonnes, 2005/2006 : 6 100 tonnes²) renforce les capacités financières des réseaux criminels tout au long des "routes de la drogue".

La stabilité politique de l'Europe du Sud-Est, principale zone de transit et de stockage des opiacés à destination de l'Europe occidentale³ et couloir privilégié de l'immigration clandestine/traite des êtres humains, se trouve ainsi menacée par l'influence des réseaux criminels sur le tissu socio-économique et étatique.

Ce pouvoir d'influence prend sa source dans les énormes bénéfices tirés des trafics (stupéfiants, traite et immigration clandestine, armes...). Réinvestis dans l'achat des protections nécessaires (corruption politique, policière et judiciaire) ces bénéfices facilitent la conquête de nouveaux marchés peut-être moins lucratifs (tout en demeurant évidemment rentables) mais aussi pénalement moins réprimés (contrefaçons, véhicules volés...). Reconfigurés en fonction du vent répressif, les réseaux ainsi constitués pour le trafic de stupéfiants ou la traite des êtres humains, servent donc l'ensemble du spectre illicite, de la contrebande de cigarettes⁴ à l'immigration clandestine.

Injecté sur la zone, l'argent blanchi renforce l'influence du crime organisé sur l'économie régionale. Sous perfusion financière, l'économie se criminalise tandis que la frontière entre licite et illicite s'estompe. L'efficacité du combat contre le crime organisé en est ainsi sérieusement amoindrie.

Au-delà du trafic de stupéfiants, la traite des êtres humains et l'immigration clandestine constituent les formes du crime organisé connaissant, depuis 15 ans, une progression significative.

La région balkanique est ainsi devenue un territoire d'origine, de transit et de destination en matière d'immigration clandestine et de traite des êtres humains. Celle-ci connaît divers visages, de la prostitution au travail et à la mendicité forcés en passant par le trafic d'organes et d'enfants.

² Voir article in *Le Monde* du 5 septembre 2006.

³ Un haut responsable de la direction antimafia italienne a ainsi déclaré dans un entretien au quotidien bulgare *Novinar* que le crime organisé international stocke dans les Balkans des armes et des drogues destinées à l'Europe occidentale, suite au renforcement des contrôles au sein de l'UE, dans le prolongement des attentats de septembre 2001. Repris par dépêche AFP du 20 avril 2006.

⁴ La saisie de 28 tonnes de cigarettes par la police monténégrine en août 2005 témoigne de la vivacité de ce trafic. Voir article de *Monitor* du 26 août 2005 repris par *Le courrier des Balkans*. Voir <http://balkans.courriers.info/>

NOTE D'ALERTE

Une fois la filière constituée, il est en effet aisé de recycler les itinéraires et les *modus operandi* déjà instaurés pour d'autres trafics afin, à la manière d'une PME innovante, de conquérir de nouveaux marchés.

Ces différents trafics sont pour l'heure difficiles à juguler tant les réseaux criminels, dopés par la mondialisation, sont souples, adaptables et ingénieux tandis que les Etats et organisations internationales réagissent avec lenteur et rigidité.

En résumé, le crime organisé balkanique connaît une probable phase d'expansion mais surtout de reconfiguration du fait de l'accroissement de la pression répressive et de l'amélioration, pour l'heure timide, de la coopération régionale.

La lutte contre le crime organisé entre ainsi dans une période charnière où les réseaux les plus efficaces (les mieux intégrés au sein de l'économie licite) devraient raffiner leurs modes opératoires tandis que les autres (les plus exposés, donc visibles) sont probablement appelés à disparaître.

Au total, l'UE (en fait les Etats membres puisque la sécurité intérieure (donc extérieure) relève essentiellement de leurs compétences) a fait preuve d'un certain attentisme devant l'affirmation des réseaux criminels dans le Sud-Est européen, au point de permettre au crime organisé de faire aujourd'hui figure d'authentique acteur politique. Acteur politique qu'il convient désormais de considérer dans le cadre du processus de normalisation de la région.

A cet égard, la pression de l'UE demeure la seule démarche crédible de lutte contre l'influence criminelle en Europe du Sud-Est.

En résumé : tels sont les points que nous aborderons ci-après.

Le Sud-Est européen se caractérise actuellement par un probable renforcement/mutation des réseaux criminels issu de la croissance du trafic de stupéfiants sur la route des Balkans (I).

Les liquidités dégagées, réinvesties dans une poly-criminalité (immigration clandestine et traite des êtres humains, cigarettes, armes...) et dans l'achat des protections nécessaires (corruption), permettent aux réseaux criminels d'asseoir leur pouvoir d'influence jusqu'au cœur de l'UE (II).

Le crime organisé en Europe du Sud-Est fait ainsi figure d'acteur politique qu'il convient de considérer dans la perspective de l'adhésion à l'Union (III).

I- Le trafic de stupéfiants renforce les entités criminelles régionales

Outre une islamisation de la péninsule balkanique par des réseaux radicaux⁵, l'existence d'une économie globalement peu structurée⁶, le fort taux de chômage⁷ et la constante corruptrice des

⁵ Probablement désormais stabilisée du fait notamment de la vigilance des autorités locales.

⁶ La Croatie tire cependant grandement partie de son industrie du tourisme. Son développement favorise le rapprochement des standards européens.

⁷ Albanie : officiellement 16 % (30 % de la population est estimée vivre sous le seuil de pauvreté (2,5 euros par jour); Macédoine : 40 % (salaire moyen 190 euros par mois); Kosovo : 60 %; Croatie : 16 % (salaire moyen : 530 euros par mois); Serbie-Monténégro : plus de 30 % (salaire moyen 185 euros par mois contre 40 euros en 2000); Bosnie-Herzégovine : 44 % (salaire moyen : 250 euros par mois); Bulgarie : 17 % (salaire moyen : 140 euros par mois); Roumanie : 8 % (salaire moyen : 175 euros par mois); Moldavie : 8%, 25 % de la population est employée à l'étranger (salaire moyen : 45 euros par mois) ; Turquie : 9 %.

NOTE D'ALERTE

services administratifs et répressifs, le Sud-Est européen se caractérise par une situation géographique au carrefour des grandes zones de production et de consommation stupéfiante.

Le tout forme une vaste zone, de la Moldavie à l'Adriatique et de la Turquie aux Alpes, où des Etats aux capacités et à l'efficacité limitées (mais généralement en progrès du fait à l'aiguillon bruxellois) se montrent globalement dépassés par une réalité criminelle solidement ancrée au niveau régional.

Ces réseaux, en probable phase d'expansion mais surtout de mutation, cherchent désormais à mieux s'insérer dans l'économie licite du fait de l'accroissement de la pression répressive.

Cette fusion au sein de la sphère légale leur permet une action plus discrète, donc plus pérenne. Le pouvoir d'influence ainsi obtenu sur le monde économique et politique constitue le véritable enjeu de la lutte contre le crime organisé. Il s'agit d'éviter la création de potentats locaux ou zones de non droit au sein desquelles les réseaux criminels peuvent s'épanouir en développant leurs activités à l'abri de la répression européenne et internationale.

La donne criminelle au sein du Sud-Est européen se caractérise ainsi principalement par la croissance du trafic d'héroïne sur la route des Balkans (A). Celle-ci permet d'accroître la puissance financière de réseaux criminels (B) développant leurs activités au sein de l'UE (C).

A- Le développement criminel de la route des Balkans

Les flux de stupéfiants sur la route des Balkans témoignent d'un renforcement de l'assise criminelle sur la zone. L'UNODC indique ainsi un accroissement de 109 % (soit un doublement) des saisies d'opiacés (héroïne, morphine, opium) en Europe du Sud-Est pour l'année 2004⁸.

Cet itinéraire constitue, avec la route de la soie, l'axe le plus connu des "routes de la drogue". Loin de se contenter du trafic de stupéfiants, ces routes sont les vecteurs d'une polycriminalité (armes, cigarettes...) en chemin vers les lucratifs marchés occidentaux. La route des Balkans est en fait constituée d'un réseau de ramifications convergeant toutes vers l'Europe occidentale et passant par des axes plus ou moins occidentaux, centraux ou orientaux en fonction du degré de pression exercé par les services répressifs de la zone.

Les réseaux colombiens et nigériens font également souche⁹ et travaillent en coopération avec des bandes criminelles balkaniques afin d'assurer l'approvisionnement en cocaïne¹⁰.

Les saisies d'amphétamines ont également sensiblement augmenté dans la région, notamment en Bulgarie, Bosnie-Herzégovine et Serbie-Monténégro¹¹.

⁸ Voir UNODC (United Nations Office on Drugs and Crime/Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime) *World Drug Report 2006*, juin 2006, 214 p. spéc. p. 64. Voir www.unodc.org

⁹ Sur les réseaux colombiens, voir Norbert Mappes-Niediek repris par *Danas* dans un article du 19 avril 2003. Repris par *Le courrier des Balkans*.

Sur les réseaux nigériens, voir OIM in *"Changing patterns and trends of trafficking in persons in the Balkan region"*, juillet 2004, 107 p. spéc. p. 48.

¹⁰ Le rapport de la sixième réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues (Heads Of National drug Law Enforcement Agencies-HONLEA Europe) de février 2005 confirme "...la tendance croissante à utiliser certains pays, notamment ceux des Balkans et de l'Afrique de l'Ouest, comme zone de transit pour la contrebande de la cocaïne destinée à l'Europe...". Voir www.unodc.org

¹¹ Selon le *World Drug Report 2006* de l'UNODC, op. cit. spéc. p. 134.

NOTE D'ALERTE

Ces différentes saisies traduisent un accroissement des trafics et sans doute aussi une certaine amélioration des contrôles; amélioration consécutive à la pression exercée par l'UE dans la perspective de l'adhésion.

La route des Balkans concerne désormais l'ensemble des pays de la région. Des flux alternatifs traversant la Bulgarie, la Macédoine, la Grèce et l'Albanie se sont ajoutés à son axe central qui traversait traditionnellement la Serbie.

De fait, la route historique des Balkans constituée par l'axe Sud/Nord (Istanbul, Sofia, Belgrade), essentiellement contrôlé par la mafia turque, s'est doublée, depuis les conflits, par un axe Est/Ouest (Sofia, Macédoine/Kosovo/Albanie, Podgorica).

Ces routes trouvent leurs sources en Asie mineure et centrale (les routes de la soie), auprès des foyers de production des opiacés (tout particulièrement le croissant d'or¹² mais aussi le triangle d'or¹³).

La production locale de drogues (principalement cannabis mais aussi pavot et drogues de synthèse), faible avant les conflits, est désormais une réalité régionale. Quant à la Grèce, le développement de son réseau bancaire en fait, comme le reste de la zone, un espace de blanchiment de l'argent des trafics balkaniques.

Des laboratoires de production d'héroïne sont ainsi signalés dans la grande Albanie (territoires albanophones essentiellement constitués de l'Albanie, du Kosovo¹⁴ et de la partie occidentale de la Macédoine), la Serbie et la Turquie¹⁵ tandis que la production locale de drogues de synthèse concerne notamment la Bulgarie.

Un trafic de précurseurs chimiques, nécessaire au processus de décanation du pavot ou de la morphine-base en héroïne, s'est donc établi entre l'Europe et la Russie, principaux producteurs de ces substances, et les pays de production.

De fait, tant l'Europe occidentale que la Russie (mais aussi la Chine) se révèlent partiellement responsables de la production d'héroïne (en effet, sans anhydride acétique, point d'héroïne). Des contrôles plus stricts des industries chimiques sont donc indispensables¹⁶.

A cet égard, le rapport 2003 de l'OICS¹⁷, a fait état du démantèlement d'un important réseau de détournement d'anhydride acétique produit en Slovaquie vers la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-Monténégro en vue de l'expédier en contrebande en Turquie¹⁸.

¹² Afghanistan, Pakistan.

¹³ Laos, Myanmar, Thaïlande.

¹⁴ Voir notamment *Lettre internationale des drogues* n° 1, octobre 2001; www.geodrugs.net

¹⁵ Selon l'UNODC (dans son *World Drug Report 2006* op. cit. spéc. p. 56) la transformation des opiacés en héroïne sur le sol turc tend à se réduire. Un seul laboratoire a en effet été démantelé en 2004 en Turquie contre 10 en 2002 et 14 en 1997. Les dérivés opiacés (opium, morphine) seraient désormais davantage transformés en héroïne au sein du territoire afghan.

L'Organe International de Contrôle des Stupéfiants (OICS) confirme cette tendance en constatant qu'en 2004, 64 % des opiacés saisis en Asie du Sud-Ouest et en Asie centrale se présentaient sous forme de morphine ou d'héroïne contre 77 % en 2003 (et 40 % en 1995). Voir *Rapport 2005*, mars 2006, 137 p. spéc. p. 87. www.incb.org

¹⁶ Consciente de cet enjeu, la Communauté européenne a adopté le règlement n° 111/2005 fixant des règles de surveillance du commerce des précurseurs entre la Communauté et les pays tiers. Ce règlement, entré en vigueur en août 2005, renforce les procédures de contrôles.

¹⁷ Voir OICS *Rapport Précurseurs 2003* spéc. p. 28, publié en novembre 2004.

NOTE D'ALERTE

Les produits chimiques venus d'Europe (et dans une moindre mesure de Russie) peuvent également transiter par la route des Balkans à destination des laboratoires clandestins d'héroïne du croissant d'or.

Les drogues synthétiques transitant par le Sud-Est européen (dont l'Europe, essentiellement les Pays-Bas mais aussi désormais la Pologne et la Bulgarie, constitue le principal producteur) sont quant à elles surtout destinées aux pays arabes.

A ces flux de stupéfiants s'ajoutent les trafics d'armes (Moldavie notamment et ex-Yougoslavie en général¹⁹), de véhicules volés (le flux est ici inversé de l'Europe occidentale vers le Sud-Est européen mais aussi la Russie), de cigarettes ou de contrefaçons ainsi que la traite des êtres humains et l'immigration clandestine. Cette poly-criminalité dégage une masse financière renforçant l'assise du crime organisé sur la zone.

B- Trafic de stupéfiants et puissance financière criminelle

Saisies effectuées par la police turque de 2002 à 2005²⁰

	2002	2003	2004	2005
Héroïne	2 124 kg	3 546 kg	6 515 kg	6 664 kg
Opium et morphine-base	316 kg	897 kg	4 543 kg ²¹	175 kg
Anhydride acétique	18 023 litres	5 917 litres	99 litres	1 691 litres
Résine de cannabis	3 292 kg	2 760 kg	4 331 kg	6 003 kg
Cocaïne	800 kg	674 kg	687 kg	NC
Drogues de synthèse	6 807 520 unités	2 779 172 unités	8 414 986 unités	7 043 569 unités

Après avoir fluctué de 1995 à 2003 entre 5 230 kg en 2000 et 2 124 kg en 2002²² (avec une moyenne de 3 100 kg sur ces 9 années), les saisies d'héroïne de la police turque connaissent désormais une nouvelle phase d'expansion. Elles sont ainsi passées à 6 515 kg en 2004 et 6 664 kg en 2005. Cette croissance du trafic se répercute ensuite à l'ensemble de l'UE²³.

¹⁸ Ce réseau transnational est suspecté du détournement, de 2001 à 2003, de 95 tonnes d'anhydride acétique au profit des laboratoires turcs.

¹⁹ Les conflits en Ex-Yougoslavie et les stocks de l'armée russe en Moldavie (Transnistrie) ont laissé d'importantes quantités d'armes nourrissant désormais un trafic régulier. La saisie de 3 missiles en Albanie en décembre 2004 en illustre la portée (sur ce point voir dépêche AFP du 14 décembre 2004) tandis que selon la police macédonienne, de 80 000 à 120 000 armes non déclarées seraient en circulation en Macédoine. Cité par *Birn* dans un article du 24 mai 2006 repris par *Le courrier des Balkans*.

²⁰ L'essentiel de l'héroïne consommée dans l'UE transitant par la Turquie, les saisies de la police turque permettent d'apprécier l'accroissement du trafic, en liaison avec les évolutions de la production afghane. Une certaine amélioration des contrôles est également à considérer. La baisse des saisies d'opium, de morphine-base et d'anhydride acétique enregistrée en tendance depuis 2003 semble confirmer la réduction de la production d'héroïne sur le territoire turc tandis que l'augmentation sensible des saisies de résine de cannabis met en lumière la place centrale de la Turquie dans le transit du haschisch en provenance d'Afghanistan, d'Albanie et du Liban. Chiffres extraits du *Turkish drug report 2005*, Turkish National Police, Département of Anti-smuggling and organized crime, mars 2006, 128 p. spéc. p. 6 à 28.

²¹ Un tel chiffre découle de la saisie exceptionnelle de 4 410 kg de morphine-base en mars 2004 à Istanbul.

²² Conséquence directe de la chute de la production afghane en 2001 du fait de l'interdiction de la culture du pavot par les Talibans.

²³ A titre de comparaison la DGDDI (douane française), responsable d'une part importante des saisies de stupéfiants en France, obtient un bilan de 178 kg d'héroïne en 2002, 335 kg en 2003 (saisies en hausse de 87 % par rapport à l'année 2002), 350 kg en 2004 et 433 kg en 2005 (saisies en hausse de 23 %). Au total, les saisies

NOTE D'ALERTE

Les liquidités ainsi dégagées accroissent la puissance financière du crime organisé. Réinvestie dans différents trafics et grave danger, dans la sphère licite, cette masse financière nourrit un pouvoir d'influence plaçant l'économie régionale, globalement peu structurée, sous perfusion criminelle.

Un kilogramme d'héroïne rapporterait en effet en fonction de sa pureté de 8 à 9 000 euros²⁴ sur le marché turc contre de 35 000 à 70 000 euros en Europe occidentale²⁵.

A cet égard, afin de fixer quelques repères, la DEA²⁶ estimait en 2001 que 75 % de l'héroïne consommée en Europe occidentale, soit 6 000 kg, quittaient la Turquie chaque mois²⁷.

En 2003, les quantités d'héroïne transitant par la route des Balkans étaient estimées à 3 tonnes par mois contre 10 tonnes en 2004²⁸.

Ainsi, sur la base d'une hypothèse médiane d'un prix de revente en Europe occidentale de 55 000 euros le kilo²⁹, la vente de 8 000 kg (hypothèse basse) dégagerait un chiffre d'affaire de 440 millions d'euros par mois aux réseaux trafiquants. Sur un an, il faut donc parler de 5,280 milliards d'euros de chiffre d'affaire dégagés par ce seul trafic sur cette route.

On comprend dès lors que les réseaux disposent des liquidités nécessaires à l'efficacité des réseaux de corruption³⁰.

Au total, c'est donc (toujours sur la base d'une hypothèse volontairement basse de 8 tonnes par mois) un minimum de 96 tonnes d'héroïne qui transiteraient par la Turquie chaque année afin de servir l'Europe occidentale. Ramenées en pourcentage, les saisies turques s'élèvent ainsi aux environs de 5-7 % des quantités en transit à destination de l'UE³¹.

Un tel chiffre permet de mieux percevoir un effet paradoxal de l'action des services répressifs. Ceux-ci, ne constituant pas un obstacle sérieux, contribuent en fait par leur action contre les réseaux les moins efficaces (les plus exposés) à "assainir" le bouillon de culture criminelle

de la DGDDI ont augmenté de 250 % depuis 2002 illustrant ainsi la croissance du trafic. Voir www.douane.gouv.fr

²⁴ Selon un responsable de la police turc sous couvert de l'anonymat cité par l'AFP, dépêche du 28 janvier 2004.

²⁵ Le rapport mondial sur les drogues 2006 de l'UNODC fait état d'un prix de vente au détail en Europe de 71 dollars le gramme en 2005 contre 78 dollars en 2004 (op. cit., spéc. p. 68). A. Bauer et X. Raufer parlent d'un bénéfice net minimal de 50 millions de dollars la tonne d'héroïne in *Le Figaro* du 9 novembre 2004.

²⁶ *Drug Enforcement Agency* (Etats-Unis).

²⁷ Chiffres cités par T. Cretin in *"Mafias du monde"*, PUF, collection : criminalité internationale, 3^{ème} édition, février 2002, 246 p. spéc. p. 71.

²⁸ BBC monitoring- *Beta News Agency*, Belgrade, 29 août 2004 et A. Bauer et X. Raufer in *Le Figaro* du 9 novembre 2004.

²⁹ L'UNODC retient un prix moyen de détail du gramme d'héroïne en Europe de 71 dollars en 2005 soit environ 55 euros. C'est ce chiffre qui sert de base au calcul.

³⁰ Si les paysans Afghans ne perçoivent que 20 % du prix de l'opium cultivé, un tel pourcentage correspond à 5 400 dollars par hectare contre un revenu de 550 dollars pour l'hectare de blé. La culture de l'opium est donc quasiment 10 fois plus profitable que celle du blé. Chiffres de Doris Buddenberg, représentante de l'UNODC à Kaboul in dépêche AFP du 12 décembre 2005.

³¹ Europol estimait en 2004 à 135 tonnes la quantité annuelle d'héroïne destinée à l'UE in *"European Union situation report on drug production and drug trafficking 2003-2004"* Drugs Information bulletin, special edition, décembre 2004, 32 pages, spéc. p. 14. 10 % de cette quantité ont été saisis par les services répressifs européens en 2004.

NOTE D'ALERTE

puisque, débarrassés de ces parasites interceptés par les services policiers, les réseaux les plus structurés (les mieux intégrés dans le tissu socio-économique) poursuivent leur développement sur un modèle de darwinisme social appliqué à la sphère criminelle.

En effet, si 5 % ou 10 % de perte pour une entreprise légale constituent un manque à gagner de nature à rogner le montant des bénéfices annuels, un tel pourcentage, pour une entreprise illicite, demeure négligeable et, de toutes façons, d'un coût moindre que la fiscalité sur les entreprises³².

De fait, les services répressifs peuvent être soudoyés afin de débarrasser ces réseaux de la concurrence, tandis que, corruption oblige (achat de protections politiques, policières et judiciaires), ils demeurent à l'abri des poursuites.

Les réseaux criminels font ensuite remonter la marchandise illicite via les routes des Balkans (routes occidentales, centrales ou orientales) ou l'Ukraine (les importantes quantités de marchandises acheminées par navires depuis les ports turcs vers les ports de la mer Noire facilitent l'infiltration des flux par des marchandises illicites) à destination de la Russie et de l'Europe occidentale.

A cet égard les passeurs turcs apparaissent comme des agents corrupteurs efficaces y compris au sein des différents Etats de transit puisqu'une opération montée par Interpol, afin de déterminer le degré d'étanchéité des frontières sur la route des Balkans, a pu démontrer que sur quatre frontières au moins, les autorités compétentes acceptaient de laisser passer la marchandise moyennant le prélèvement d'une dîme³³.

Loin de se contenter d'organiser le transit de l'héroïne par ses frontières, les réseaux turcs exploitent les interactions ethniques et culturelles du monde pan turc (s'étendant des confins de la Chine (province du Xinjiang) en passant par l'Asie centrale et le Caucase). Les relations entre les différents réseaux criminels sont ainsi facilitées, depuis les territoires de production massive d'opiacés jusqu'aux territoires occidentaux, lieux privilégiés de consommation.

Il faut cependant préciser que la césure entre territoires dits de production, de transit et de consommation est désormais obsolète. La consommation tend en effet à croître le long des routes de la drogue, du producteur au consommateur³⁴, nourrissant l'implantation des réseaux criminels en Europe occidentale.

C- Des métastases criminelles au sein de l'UE

De façon générale, on assiste à une division du travail entre Turcs et albanophones en matière d'héroïne. Aux réseaux turcs, la production et le commerce de gros; aux réseaux albanophones la charge du demi-gros et de la revente "*tout au long de la route des Balkans, jusqu'au nord de la Scandinavie*".³⁵

³² Le taux de l'impôt sur les sociétés est de 33 % en Turquie contre seulement 19 % en Slovaquie. S'y ajoutent les charges sociales. Ces taux d'imposition, généralement plus élevés que dans la plupart des pays riches de l'OCDE, encouragent, par un lien de causalité évident, le développement de la sphère informelle.

³³ Cité par A. Labrousse in "*Dictionnaire géopolitique des drogues*" De Boeck, 2003, 745 p, spéc. p. 681.

³⁴ Le président de l'association *Islah* s'est publiquement inquiété de l'accroissement du trafic de drogues en Irak. Selon lui, le nombre de toxicomanes en Irak étaient de 25 000 en 2005 contre 6 300 l'année précédente. Repris par dépêche AFP du 26 juin 2006.

L'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (OEDT) fait le même constat en tendance au sein de l'Europe occidentale. Cette tendance globale concerne tout particulièrement la Russie. Voir www.emcdda.europa.eu

³⁵ Cité par X. Raufer avec S. Quéré in "*La mafia albanaise*", Favre, décembre 2000, 144 p. spéc. p. 83.

NOTE D'ALERTE

Prenant notamment appui sur des soutiens diasporiques, la criminalité albanophone a considérablement étendu son rayon d'action. Aucun pays européen n'est réellement épargné.

Une percée criminelle albanophone a notamment été constatée en Grande-Bretagne³⁶. Les réseaux établis dans le cadre du trafic de migrants à destination de la couronne britannique et les connexions avec la mafia turque expliquent cet état de fait.

Sitôt après leur établissement, les réseaux albanophones tendent à se soustraire de la tutelle turque et, par une politique agressive tant sur les prix que par une sanctuarisation violente d'un territoire, organisent rapidement leurs trafics de façon autonome.

La mafia turque a ainsi été évincée, dans des proportions plus ou moins grandes, des marchés suisse, norvégien, suédois et dans une large mesure allemand, de l'héroïne³⁷.

Des contacts sont évidemment avérés avec les mafias italiennes sur la base d'un partenariat³⁸/ sous-traitance³⁹. Ces relations criminelles ouvrent aux réseaux albanophones les portes du territoire américain⁴⁰.

L'Italie, du fait de sa proximité géographique et de son imprégnation mafieuse, a naturellement été investie par les réseaux albanophones. Elle est ainsi devenue la principale tête de pont criminelle du pays des aigles au sein de l'UE.

Ainsi, les services spéciaux italiens relèvent début 1997 que *"quelque 3000 "soldats" de diverses familles mafieuses d'Albanie ont été infiltrés en Italie, la plupart avec succès, pour s'implanter ensuite dans l'Union européenne. Nombre de ces mafieux "sont d'ex-policiers ou gardiens de prison du temps du régime stalinien, passés de l'autre côté de la barrière."*⁴¹

L'Albanie serait également devenue en 2004 le principal fournisseur de marijuana en Europe⁴². Celle-ci, vendue par les paysans de 60 à 100 euros le kilo en fonction de sa qualité, serait ensuite écoulee en Grèce ou en Italie pour 10 fois ce prix⁴³.

³⁶ Selon *Scotland Yard* les gangs albanophones contrôlent 75 % de la prostitution à Soho et 70 % du crime en général (toujours à Soho). Seraient ainsi envoyés au pays plus de 18 millions d'euros par mois, fruit de l'exploitation de près de 1 000 prostituées. Cité par *Times* et traduit en albanais par *Klan* dans un article du 3 décembre 2002. Repris par *Le courrier des Balkans*.

Plusieurs responsables de *Scotland Yard* ont par ailleurs qualifié de *"hors de contrôle"* la situation du crime organisé en Grande-Bretagne. Repris par dépêche AFP du 25 avril 2006.

³⁷ Europol évalue le contrôle albanophone du commerce de l'héroïne à 80 % dans les pays scandinaves et nordiques et à 40 % dans les autres pays d'Europe occidentale. Cité par Europol in *"European Union situation report on drug production and drug trafficking 2003-2004"* Drugs Information bulletin, special edition, décembre 2004, 32 pages, spéc. p. 14.

³⁸ Partenariat avec la *Sacra Corona Unità* en matière de trafic d'armes notamment.

³⁹ Sous-traitance dans les Pouilles en matière de prostitution, trafic de migrants et cannabis moyennant le prélèvement d'une dîme par la *Sacra Corona Unità*. Voir X. Raufer avec S. Quéré in *"La mafia albanaise"*, op. cit. spéc. p. 74-5.

⁴⁰ En témoigne le démantèlement d'un laboratoire d'ecstasy en Californie le 18 octobre 2001. L'un des protagonistes avait passé 5 mois au Kosovo en 2000. Les écoutes téléphoniques mirent au jour des contacts avec une famille mafieuse italo-américaine new-yorkaise. Sur ce point voir S. Quéré in *"Mafia albanaise en Europe : chronique d'une implantation réussie, 2000-2002"*, note d'alerte n° 1 du département de recherche sur les menaces criminelles contemporaines. Voir www.drsmcc.org

⁴¹ Cité par X. Raufer avec S. Quéré in *"La mafia albanaise"*, op. cit. spéc. p. 74.

⁴² La production locale de cannabis pourrait atteindre quelque 100 à 150 tonnes par an. Repris par dépêche AFP du 8 septembre 2006

⁴³ Repris par dépêche AFP du 10 août 2005.

NOTE D'ALERTE

Selon un rapport présenté en janvier 2005 lors d'une réunion des polices du Sud-Est européen à Salonique, le cannabis albanais, d'excellente qualité, est envoyé en Turquie via la Macédoine (dont l'Ouest est investi par les réseaux criminels albanophones) où il est échangé contre de l'héroïne à raison de 10 kg pour 500 g⁴⁴.

En 2004, la police albanaise a saisi plus de 200 kg d'héroïne et quelque 8 tonnes de cannabis. Ces prises, 10 fois supérieures à celles enregistrées en 2003, sont à l'aune des quantités transitant par le pays, évaluées à environ 2 milliards d'euros par an⁴⁵.

Au total, le crime organisé d'essence balkanique, notamment albanophone, connaît une phase d'expansion, qui loin de se borner au Sud-Est européen, s'étend à l'ensemble du continent.

Enfin, l'explosion de la production afghane d'opium⁴⁶ est appelée à renforcer les capacités financières des réseaux criminels tout au long des "routes de la drogue"⁴⁷. Ces masses financières assureront aux réseaux criminels, toujours plus professionnels, les moyens d'infiltrer l'économie licite de façon plus discrète, s'adaptant de la sorte à l'accroissement de la pression répressive.

Cette hybridation avec des activités économiques légitimes est appelée à nuire sérieusement aux économies nationales rendant les Etats les plus fragiles (notamment du Sud-Est européen) dépendants de lucratives perfusions criminelles. Cette situation préoccupante nécessite donc désormais de dépasser le stade de la lutte contre les simples trafics physiques. Et ce, d'autant plus qu'une poly-criminalité se développe dans le sillage stupéfiant.

⁴⁴ Ibidem.

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ Voir *Le Monde* du 5 septembre 2006, citant le rapport annuel de l'UNODC rendu public le 2 septembre 2006 op. cit. La récolte prévue en 2006 est de 6 100 tonnes d'opium soit un chiffre très largement supérieur au précédent record de 1999 établi à 4 565 tonnes. Le rapport note également une augmentation des surfaces cultivées de 59 %.

⁴⁷ Le chef de l'agence russe anti-drogue V. Tcherkessov a mis en garde, lors de la conférence sur les routes de la drogue tenue à Moscou en juin 2006, contre le trafic de stupéfiants en provenance de l'Afghanistan "*dont le volume ne cesse d'augmenter malgré toutes les mesures adoptées pour le combattre.*" Voir dépêche AFP du 26 juin 2006. Le volume total d'héroïne saisie en Russie a atteint le niveau record de 3,8 tonnes en 2004. Voir rapport 2005 de l'OICS, mars 2006, 137 p. spéc. 89.

La Russie fait également état de 1,1 tonne de drogues saisies depuis le début de l'année 2006 dont 571 kg d'héroïne, 491 kg de marijuana, 34 kg de haschisch, 22 kg d'opium et 7 kg de cocaïne. Voir dépêche AFP du 26 juin 2006.

Selon l'OICS (*Rapport 2005* op. cit. spéc. p. 87) les saisies iraniennes d'opium atteignent 174 tonnes en 2004 soit un quasi doublement par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, la quantité totale de drogues saisies au Turkménistan en 2004 a atteint 1,3 tonne, chiffre trois fois supérieur au résultat 2003 tandis qu'en Ouzbékistan les saisies d'héroïne sont passées de 336 kg en 2003 à 670 kg en 2004. Voir OICS *Rapport 2005* op. cit. spéc. p. 86. Au-delà des chiffres, la tendance à la hausse du trafic d'opiacés est avérée le long des routes de la drogue.

NOTE D'ALERTE



Voir <http://clinton4.nara.gov>

Source : International Crime Threat Assessment, 2000. Service de la présidence des Etats-Unis

II- Le trafic de stupéfiants engendre une poly-criminalité régionale

Outre des réseaux criminels conventionnels, d'authentiques mafias⁴⁸ tiennent la haute main sur une économie parallèle alimentée par l'ensemble des trafics.

Il s'agit des mafias albanophones, turques et italiennes, des Triades⁴⁹, des milieux serbes, croates, bosniaques, bulgares et roumains. Ils collaborent efficacement d'un continent à l'autre en se jouant des frontières et des difficultés des Etats à coopérer effectivement contre des réseaux criminels devenus très largement transnationaux du fait de la mondialisation.

De plus, la communauté linguistique, des liens familiaux, la solidarité au sein de certaines diasporas assurent un haut niveau de sécurité aux réseaux et les protègent des tentatives d'infiltrations menées par les services répressifs. Cela est tout particulièrement avéré concernant la mafia albanophone.

Ces groupes opérant en réseaux transnationaux utilisent tous les moyens à leur disposition (de la violence physique aux communications par satellite) et malgré les efforts déployés par les services répressifs, tirent le meilleur parti de la vulnérabilité des Etats issue de l'intensification de la libre circulation des biens et des personnes.

Si seul le trafic de stupéfiants a été évoqué jusqu'ici, la route des Balkans concerne également l'ensemble du spectre illicite.

Ainsi après avoir connu un développement significatif dans les années 90, l'immigration clandestine et la traite des êtres humains constituent les formes de crime organisé connaissant l'expansion la plus sensible.

Ces trafics s'avèrent pour l'heure difficiles à juguler tant les réseaux du crime organisé, renforcés par la mondialisation, sont souples, adaptables et ingénieux tandis que les Etats réagissent avec lenteur et rigidité.

Un tel contexte est propice au développement d'une poly-criminalité originaire ou transitant par les Balkans⁵⁰. La traite des êtres humains et l'immigration clandestine ne sont ainsi qu'une expression du spectre criminel issu de cette zone.

Ce spectre prend des formes diverses, de la prostitution à l'immigration clandestine en passant par le trafic d'organes et d'enfants ou le travail et la mendicité forcés.

⁴⁸ On entend par mafia une société secrète institutionnalisée, cloisonnée et hiérarchisée, mue par ses propres codes moraux (notamment une loi du silence), disposant d'un mythe fondateur, dotée de rites initiatiques et d'un recrutement basé sur des critères familiaux et claniques. Elle se différencie en cela d'une bande organisée.

⁴⁹ Celles-ci tendent à prendre souche dans la zone. Elles sont particulièrement actives en matière de contrefaçons et d'immigration clandestine.

⁵⁰ Illustration de cette poly-criminalité, la police monténégrine a récemment effectué une importante saisie d'euros et de dollars contrefaits (714 000 faux euros et 100 000 faux dollars) probablement fabriqués en Bulgarie. Voir *Beta novinska agencija* dans une dépêche du 15 août 2006 www.orgkriminal.org/eng

NOTE D'ALERTE

Les raisons d'un tel trafic sont bien évidemment à trouver dans le prolongement de la décennie de guerre et d'instabilité connue dans la zone, dans les difficultés du chômage, la pauvreté⁵¹, l'absence d'éducation, la promesse d'une vie meilleure en Europe occidentale et la possibilité de subvenir aux besoins des familles restées au pays.

Du fait de la féminisation de la pauvreté, de la discrimination sexuelle, de l'absence de possibilité d'emploi dans leur pays d'origine, les femmes sont particulièrement sensibles à l'esclavage moderne, tout particulièrement à des fins d'exploitation sexuelle.

Le nombre de candidats au départ étant appelé à s'accroître du fait de l'évolution démographique des pays en voie de développement, le commerce de la misère humaine devrait se renforcer au point de dépasser les capacités de contrôle des Etats européens. L'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni ou Malte⁵² sont particulièrement concernés.

⁵¹ Le salaire mensuel d'une coiffeuse moldave ne dépasse pas 20 euros tandis que remplir le panier de la ménagère requiert 100 euros. Selon L. Hunzinger in *"Les routes de la contrebande en Europe du Sud-Est et les nouveaux esclavagistes, lettre de Belgrade"*, Hérodote n° 112, La découverte, 1^{er} trimestre 2004 pp. 178 à 182, spéc. p. 179.

D'après les statistiques officielles citées par *Libération* du 13 janvier 2004, le salaire moyen mensuel est de l'ordre de 45 euros en Moldavie. Une autre source (ex-ministre de la condition féminine autrichienne) parle de 30 euros. Cité par dépêche AFP du 19 janvier 2004.

⁵² Le ministre des affaires étrangères maltais M. Frendo a demandé un soutien plus significatif de l'UE dans la lutte de son pays contre l'immigration clandestine : *"The recent landings in Malta in the last ten days are equivalent, with regard to population density, to over 50,000 illegal immigrants landing in Spain in the same period and the Canaries do not have that level of a problem"*. Voir notamment dépêche d'*EUobserver* du 3 juillet 2006, www.euobserver.com

L'UE a répondu à cet appel en proposant en juillet 2006 un ensemble de mesures formalisées sous la forme d'une *"communication sur les priorités en matière de lutte contre l'immigration clandestine de ressortissants de pays tiers, d'une proposition de règlement établissant un code des visas communautaire et d'une proposition de règlement relatif aux compétences et au financement d'équipes d'intervention rapide aux frontières"*. Voir document COM (2006) 402 final du 19 juillet 2006 (13 p.). Il s'agit notamment de renforcer les contrôles aux frontières et de créer des équipes d'intervention rapide de gardes-frontières. Voir aussi dépêche d'*Euractiv* du 24 juillet 2006, www.euractiv.com

L'agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des Etats membres de l'Union européenne (FRONTEX), chargée d'organiser des patrouilles européennes de lutte contre l'immigration clandestine, a donc entamé son action en août 2006 en se basant sur l'île italienne de Lampedusa et aux îles Canaries. Voir dépêche AFP du 3 août 2006 et dépêche *EUobserver* du 14 août 2006.

Le ministre de l'intérieur italien a par ailleurs déclaré que le nombre d'immigrés clandestins ayant atteint le Sud de l'Italie a quasiment doublé entre 2004 et 2005, passant de 13 000 à 23 000 personnes. De janvier à juillet 2006 ce chiffre atteint 11 000 personnes. Voir dépêche *EUobserver* du 4 août 2006. Les îles Canaries ont comptabilisé 18 000 personnes depuis le début de l'année 2006 contre 4 700 immigrants clandestins en 2005. Voir dépêche *EUobserver* du 30 août 2006.

Bien qu'une politique commune européenne en matière d'immigration clandestine s'avère nécessaire, les pouvoirs de l'UE en la matière demeurent limités du fait du recours à l'unanimité dans le processus de décision.

NOTE D'ALERTE

Quelques données chiffrées afin de fixer les idées :

- l'immigration clandestine générerait un chiffre d'affaire⁵³ de 17 milliards de dollars par an et concernerait 25 millions de personnes dans le monde⁵⁴ ;
- la traite des êtres humains en Europe concernerait entre 120 000 et 500 000 personnes⁵⁵ ;
- 78 % des femmes victimes de la traite des êtres humains seraient originaires d'Europe centrale et orientale et tout particulièrement de l'Europe du Sud-Est⁵⁶.

Si les chiffres demeurent mal connus, deux réalités s'imposent : l'esclavage moderne concerne essentiellement les femmes et les enfants/adolescents.

Quant à l'immigration clandestine, elle se nourrit des mêmes phénomènes de paupérisation. Des filières sont ainsi organisées depuis la Chine jusqu'à l'Europe occidentale, illustrant le haut degré de professionnalisation des réseaux.

Le Sud-Est européen constitue ainsi un couloir naturel entre zones de départ et Europe occidentale en matière d'immigration clandestine et traite des blanches (mais aussi travail et mendicité forcés ou trafic d'organes et d'enfants).

De fait, les liquidités dégagées par ce commerce⁵⁷ sont ensuite injectées dans d'autres trafics pour être *in fine* blanchies au niveau régional, notamment dans l'immobilier, par l'entremise de sociétés écrans.

De plus, un réseau criminel ayant mis sur pied un trafic transfrontalier tendra naturellement à recycler son savoir-faire et son carnet d'adresses afin de développer d'autres activités illicites. Seule la rentabilité compte.

La région balkanique est ainsi devenue un territoire d'origine, de transit et de destination en matière de traite des êtres humains (A) et d'immigration clandestine (B). Celles-ci connaissent différents visages.

⁵³ La seule traversée de l'Adriatique était évaluée de 500 à 1 000 euros à la fin des années 90. Le renforcement de la réponse répressive a fait croître les prix de 1 000 à 2 500 euros. Selon OIM (Organisation Internationale des Migrations) in *"Changing patterns and trends of trafficking in persons in the Balkan region"*, juillet 2004, 107 p. spéc. p. 31. Les clandestins servent également de mules pour le trafic de stupéfiants (héroïne, cannabis, cocaïne). Ils sont donc faits complices d'un trafic dont ils sont les premières victimes.

⁵⁴ Selon Interpol. Cité par A. Bauer et X. Raufer in *Le Figaro* du 9 novembre 2004.

⁵⁵ Voir le site Internet du Conseil de l'Europe.

Lors d'une réunion organisée par l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe) en septembre 2003, l'ambassadeur néerlandais en poste au sein de cette organisation avait estimé ce trafic à hauteur annuelle de 175 000 à 200 000 femmes et enfants. Cité par dépêche AFP du 21 septembre 2003.

⁵⁶ Selon le site Internet du Conseil de l'Europe.

⁵⁷ Selon X. Raufer in *"Une dangereuse proximité : le crime organisé, l'économie, la sphère financière"* : *"En Bosnie-Herzégovine (où le salaire mensuel moyen ne dépasse pas les 200 euros), une maison de passes travaillant avec 10 filles rapporte 1,25 million de dollars en un an. Il y a 260 de ces bordels dans le pays - certains, avec bien plus de dix prostituées."* Voir www.xavier-raufer.com

NOTE D'ALERTE

A- La prostitution forcée

La prostitution a pu constituer une première étape de structuration des réseaux criminels balkaniques. Elle fait d'ailleurs figure de mètre étalon. Plus elle est lucrative et plus elle prend de l'ampleur en permettant aux réseaux, grâce à sa rentabilité, de se renforcer, s'organiser, s'offrir les protections et soutiens (notamment politiques et administratifs par le biais de la corruption) nécessaires au développement d'opérations plus lourdes et sophistiquées : trafic de stupéfiants, d'armes et de migrants.

En cela, la prostitution constitue un ferment, une façon rapide et efficace d'assurer "*l'accumulation primitive du capital criminel*"⁵⁸ nécessaire à des entreprises illicites de plus grande envergure.

L'implosion yougoslave mais surtout l'intervention internationale consécutive ont en effet permis, du fait de l'implantation de militaires et fonctionnaires internationaux (personnels très solvables), le développement sensible de la prostitution en ex-Yougoslavie⁵⁹.

Cela est particulièrement patent au Kosovo où la KFOR⁶⁰ a compté jusqu'à 45 000 hommes. Les maisons de passes s'y sont donc multipliées.

On y trouve des filles de l'ex-Yougoslavie bien sûr mais aussi des Ukrainiennes, des Bulgares, des Russes, des Roumaines, des Albanaises et des Moldaves vendues par des proxénètes de la région aux souteneurs locaux.

Nouvelle tendance, le Sud-Ouest de la Bulgarie (Sandanski et Petrich) se caractérise désormais par une importante activité de tourisme sexuel. Celui-ci se développe à la faveur du pouvoir d'achat des touristes grecs⁶¹.

Par ailleurs, le degré de professionnalisation des réseaux criminels a pu expliquer la constitution de "centres de formation à la prostitution" en Albanie et en Moldavie⁶².

L'OIM a ainsi indiqué, dans un rapport de juillet 2004, que certains night-clubs de Chisinau forment les jeunes femmes à la prostitution. Elles apprennent notamment à danser et à servir les clients avant d'être envoyées dans le reste de l'Europe.

Généralement conscientes de leur futur état de prostituées, ces femmes ignorent cependant les conditions d'abus et d'exploitation dont elles seront l'objet dans le pays de destination.

⁵⁸ Sur ce point voir X. Raufer avec S. Quéré in "*La mafia albanaise*", op. cit. spéc. p. 22.

⁵⁹ Voir rapport "*Does that mean I have rights? Protecting the human rights of women and girls trafficked for forced prostitution in Kosovo*", mai 2004. Voir www.amnesty.org

⁶⁰ KFOR : Kosovo Force sous contrôle de l'OTAN.

⁶¹ Voir article de l'*Osservatorio sui Balcani* du 10 janvier 2006 repris par *Le courrier des Balkans*. Les passes se négocient de 50 à 100 euros à Sandanski, ville de 30 000 habitants où, selon la police locale, 2 000 prostituées et 50 souteneurs sont dénombrés.

⁶² Voir X. Raufer avec S. Quéré in "*La mafia albanaise*", op. cit. spéc. p. 57 et P. Chassagne et K. Gjelošhaj in "*Violences et exploitation de jeunes femmes : mobilité et montée en puissance des réseaux du proxénétisme albanais*" op.cit. spéc. p. 231. Leur existence a également été révélée en Moldavie. Voir OIM in "*Changing patterns and trends of trafficking in persons in the Balkan region*", juillet 2004, 107 p. spéc. p. 104.

NOTE D'ALERTE

Ces centres pourraient former un maximum de 50 personnes à la fois. La formation dure un minimum de 2 mois. Elle est scindée en deux phases d'un mois chacune.

Ainsi, lors de la première phase, les criminels procèdent à un examen médical et à une "évaluation psychologique" de nature à déterminer les capacités des jeunes femmes à travailler dans le territoire de destination choisi pour elles (aptitudes linguistiques, capacité d'adaptation aux diverses cultures étrangères...). Dans une seconde phase, les futures victimes se voient enseigner la meilleure approche commerciale de la clientèle afin de maximiser les profits. Elles apprennent ainsi des dialogues types leur permettant de mieux convaincre le client d'accepter des prestations complémentaires, donc plus chères⁶³.

De source criminelle et autre preuve de professionnalisation des réseaux, certaines futures prostituées semblent désormais se voir fournir des visas et passeports officiels pour le pays de destination grâce, corruption oblige, aux appuis au sein de l'administration moldave mais également au sein de consulats étrangers⁶⁴.

De fait, une nouvelle génération de criminels-managers paraît émerger. Ceux-ci peuvent mener des analyses macro-économiques et procéder à des études de marchés. Le but : identifier les secteurs les plus rentables et dotés des meilleures opportunités de croissance. Une évaluation coûts/risques/bénéfices entre également en considération.

Dès le marché identifié, ces criminels-managers tendent à l'investir lourdement afin d'en assurer une pénétration efficace. Ces nouveaux criminels préfèrent ensuite recourir à des *modus operandi* "légaux" (documents officiels) par souci de discrétion, donc d'efficacité. Ces procédés, plus coûteux (ils nécessitent une chaîne de corruption), sont davantage employés en matière de traite des blanches puisqu'elle assure un rapide retour sur investissement.

Les filles peuvent ensuite être transférées d'une ville à l'autre ou plus sûrement, d'un pays à l'autre⁶⁵, afin d'éviter des contacts prolongés avec des clients "épris", les représentants des forces de l'ordre ou les ONG et services sociaux. La rotation permet en outre de renouveler "l'offre". Le plus souvent immigrées clandestines, déracinées et sans ancrage relationnel, elles ne sont que plus vulnérables, donc plus dociles⁶⁶, dès lors, plus rentables.

⁶³ Voir OIM, *ibid.*

⁶⁴ *Ibid.* spéc. p. 105. Un passeport semble pouvoir être fourni en deux heures.

A cet égard, le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung* a révélé dans son édition du 15 janvier 2005, citant des informations de la police fédérale, la délivrance par l'Allemagne de centaines de milliers de visas touristiques détournés par les réseaux de traite des êtres humains. Une commission d'enquête parlementaire a été lancée.

Une directive désormais abrogée du ministère des affaires étrangères allemand assouplissait les conditions d'octroi des visas. Selon la police fédérale (BKA) cette directive, entrée en vigueur en mars 2000, a permis pendant plus de deux ans à la criminalité organisée de faire entrer illégalement dans l'espace Schengen des travailleurs clandestins avec des visas de touristes.

Une grande partie des visas "était utilisée pour l'immigration illégale" selon un rapport de septembre 2001 de la BKA cité par le *Zeitung*. Toujours selon le *Zeitung*, 400 000 visas suspects auraient été octroyés par le consulat de Kiev en 2001. Les consulats d'Allemagne de Kiev, Tirana, Pristina et Moscou sont particulièrement visés. Certains personnels de Tirana et Kiev ont d'ailleurs été démis de leurs fonctions selon une porte-parole du ministère des affaires étrangères allemand.

⁶⁵ La Belgique semble ainsi être devenue tête de pont et base arrière des réseaux albanophones qui tirent avantages des villes proches des frontières afin d'asseoir leurs organisations tout en profitant des franchissements aisés des limites territoriales. Voir P. Chassagne et K. Gjelošhaj in "*Violences et exploitation de jeunes femmes : mobilité et montée en puissance des réseaux du proxénétisme albanais*" op.cit. spéc. p. 233.

⁶⁶ Il faut ajouter à cela les menaces proférées à l'encontre de la famille demeurée au pays.

NOTE D'ALERTE

Les femmes parvenant à échapper aux réseaux, expulsées par les services répressifs dans leur pays d'origine (accords de réadmission) sont fréquemment, de nouveau "injectées" dans le trafic par les rabatteurs. Certaines d'entre elles repartiront donc sur les différents marchés du sexe en Europe occidentale mais aussi en Russie, en Israël, au Liban, en Syrie et aux Emirats Arabes Unis.

De telles actions criminelles sont bien sûr facilitées par une corruption (voire une collusion) endémique.

Certaines jeunes femmes partiront également à destination du Moyen-Orient. Ce nouveau marché offre des atouts sérieux puisqu'il est plus difficile de quitter ces Etats où le respect des droits de la femme peut être envisagé à travers un prisme moins protecteur. Le risque pénal en est dès lors réduit⁶⁷.

La prostitution forcée ne se limite pas aux femmes. Elle concerne également, dans une proportion bien moindre, des hommes⁶⁸ et des enfants. Il s'agit d'un nouveau phénomène criminel encore limité mais probablement appelé à s'affirmer. Il illustre, si besoin était, le professionnalisme des réseaux criminels capables de s'adapter aux besoins du marché.

Depuis la fin 2002, ces prostituées semblent recevoir un "salaire" de 100 à 300 dollars US par mois. Les filles seraient autorisées à transférer cet argent auprès de leurs familles. De telles possibilités, laissées à la discrétion du souteneur, peuvent varier sensiblement. Cette "rémunération" coûte peu puisque la passe peut se monnayer de 100 à 150 euros.⁶⁹

Certains trafiquants semblent ainsi espérer obtenir un "meilleur retour sur investissement". Certaines victimes seraient donc autorisées à retourner occasionnellement au pays afin de voir leurs familles.

Ces réseaux sont généralement tenus par la mafia albanophone. Structurée et difficile à infiltrer, elle est bien implantée en Europe occidentale. Les filles sont ainsi "prises en charge", du recrutement à l'exploitation sexuelle, en passant par le transport.

"En France, il y a de 15 à 20 000 prostituées, dont de 6 à 7 000 à Paris⁷⁰". "70 % d'entre elles sont étrangères (35 % Africaines, de 50 à 70 % [originaires] des Balkans, d'Europe de l'Est et de l'ex-URSS). Une prostituée rapporte à son proxénète un profit de 100 à 150 000 euros par an. Au total, le chiffre d'affaires de la prostitution serait, en France, de plus de 3 milliards d'euros par an."⁷¹

⁶⁷ Voir OIM in *"Changing patterns and trends of trafficking in persons in the Balkan region"*, op.cit., spéc. p. 106.

⁶⁸ Deux hommes âgés d'une vingtaine et d'une quarantaine d'années, ressortissants moldaves, ont été contraints à la prostitution en Macédoine. Ils effectuaient des travaux forcés le jour pour ensuite devoir se prostituer la nuit. Voir OIM in *"Changing patterns and trends of trafficking in persons in the Balkan region"* op. cit. spéc. p. 82.

⁶⁹ D'après OIM in *"Changing patterns and trends of trafficking in persons in the Balkan region"*, op. cit. spéc. p. 58.

⁷⁰ Et 3 000 dans les bars et salons de massage. Voir discours de N. Ameline (ministre déléguée à la Parité et à l'Egalité professionnelle de juin 2002 à mars 2004) à la conférence européenne de Syracuse, 5-6 décembre 2002 *"Faire la lumière sur la traite des femmes"* sur www.europa.eu.int

⁷¹ Selon X. Raufer in *"Une dangereuse proximité : le crime organisé, l'économie, la sphère financière"* op. cit.

NOTE D'ALERTE

A Paris, une prostituée de l'Est peut gagner jusqu'à 600 euros par nuit. Le souteneur en confisquerait au bas mot 70 %⁷².

Enfin, les réseaux criminels peuvent se livrer à l'exploitation de mineurs à des fins commerciales : pornographie ou prostitution pédophile, mendicité, travail servile, voire adoption illicite⁷³.

Le mensuel *Karavan*⁷⁴ a pu déclarer dans un article de mars 2003 que des femmes accouchaient à Thessalonique (Grèce) et vendaient les nouveaux-nés pour 100 000 leks (environ 800 euros). Des trafics ont aussi été constatés en Bulgarie⁷⁵.

Selon l'organisation *Save the children*, 9 000 enfants albanais ont été vendus en Europe occidentale, soit 65 % des enfants victimes de trafic en Europe orientale. L'organisation française *Terre des hommes* parle, elle, de 6 000 enfants âgés de 12 à 14 ans revendus tous les ans au sein de l'UE⁷⁶.

Les premières victimes moldaves forcées aux travaux agricoles ont également été signalées en Espagne en 2003⁷⁷.

Des trafics d'organes sont aussi organisés⁷⁸. Ceux-ci, plus vivaces en période de conflits armés, tendent aujourd'hui à être assurés depuis la Tchétchénie, l'Afghanistan ou l'Irak mais aussi la Chine, l'Inde ou les Philippines où des populations indigentes acceptent, contre rémunération, de se faire prélever (le plus souvent) un rein.

Signe de progrès consécutifs à l'aiguillon bruxellois, le procès de l'une des plus grosse affaire de trafic d'êtres humains jamais traitée par la justice macédonienne s'est ouvert en avril 2006⁷⁹.

⁷² Selon un policier français à l'AFP sous couvert de l'anonymat. Repris dans dépêche du 21 septembre 2003 op. cit.

⁷³ Sur ce dernier point, a ainsi été signalée en Albanie toute une série d'enlèvements de nouveaux-nés et nourrissons, ensuite revendus 200 euros "l'unité", voir www.xavier-raufer.com

⁷⁴ Voir article de *Karavan* de mars 2003 repris par *Le courrier des Balkans* <http://balkans.courriers.info/>

⁷⁵ Voir article de *Standart* du 20 octobre 2005 repris par *Le courrier des Balkans*. Un trafic de nouveaux-nés bulgares a ainsi été démantelé par le parquet de Bobigny. Voir articles du *Figaro* des 18 et 19 octobre 2005. Les nourrissons de sexe mâle se négociaient à hauteur de 6 000 euros, contre 5 000 euros pour les filles. La mère biologique percevait quant à elle, entre 400 et 1 000 euros.

⁷⁶ Voir article de *Karavan* de mars 2003 op. cit. L'UNICEF a aussi pu dénoncer des trafics d'enfants albanais en Grèce. Sur ce point voir article de *Panorama* du 18 janvier 2004 repris par *Le courrier des Balkans*.

⁷⁷ Voir L. Hunzinger in "*Les routes de la contrebande en Europe du Sud-Est et les nouveaux esclavagistes, lettre de Belgrade*" op. cit. spéc. p. 182. Vendues, des jeunes filles servent aussi de domestiques ou d'ouvrières dans les exploitations agricoles russes ou ukrainiennes. D'autres seront également contraintes à mendier par les réseaux les "employant".

⁷⁸ Selon M. Naím (in *Foreign Policy* janvier/février 2003 pp. 29 à 37 spéc. p. 32) il existait en 2003, aux Etats-Unis, une liste d'attente de 70 000 personnes par an pour seulement 20 000 donneurs. Puisqu'il existe une demande, les réseaux criminels pourvoient l'offre.

Un trafic d'organes semble organisé au sein de la communauté Rom de Macédoine à destination de l'Albanie et de la Grèce. Selon OIM in "*Changing patterns and trends of trafficking in persons in the Balkan region*", op. cit. spéc. p. 85.

⁷⁹ Il met en cause 28 personnes arrêtées après 6 mois d'enquête. La police a démantelé à cette occasion un canal de trafic d'êtres humains allant de l'Albanie vers la Macédoine et la Grèce ainsi, illustration d'une poly-criminalité habituelle, qu'un trafic de véhicules de luxe. Selon un article de *Utrinski Vesnik* publié le 13 avril 2006 et repris par *Le courrier des Balkans*.

NOTE D'ALERTE

Comme vu précédemment, les liquidités ainsi dégagées sont notamment injectées dans l'économie régionale du Sud-Est européen. La zone se trouve de fait placée sous perfusion criminelle. Tandis que l'économie se criminalise sous l'effet du blanchiment de l'argent issu des trafics, le crime organisé assoit logiquement son emprise.

Les masses financières générées permettent également d'investir le trafic de stupéfiants, d'armes, de cigarettes ou de migrants. Celui-ci constitue un second aspect majeur du commerce de la misère.

B- Un couloir d'immigration clandestine

L'Europe du Sud-Est fait office de région d'origine ou de transit pour les clandestins en provenance de Chine, d'Inde, du Sri Lanka, des Philippines, du Pakistan, d'Afghanistan, d'Irak, d'Egypte ou de Turquie mais aussi pour des ressortissants européens à commencer par les Roumains ou les Albanais eux-mêmes.

De 1990, début de la transition économique albanaise, à l'an 2000, plus de 15 % de la population du pays des aigles a émigré en quête de meilleures conditions de vie (soit 500 000 personnes). Face au renforcement des législations européennes en matière d'immigration (la difficulté d'obtenir un visa) nombre de ces immigrants ont pénétré illégalement, avec l'appui des réseaux criminels, le territoire de l'UE (Italie et Grèce notamment).

Du fait de sa position géographique l'Albanie (mais aussi la Grèce⁸⁰), a ainsi pu devenir une terre majeure de transit des migrants clandestins. A la différence du trafic de drogue, le fonctionnement de cette économie criminelle ne requiert pas l'usage d'un réseau de revendeurs. En cas de danger, les trafiquants pourront jeter à la mer un immigrant afin de forcer les gardes-côtes à cesser leurs poursuites. Ils peuvent aussi être abandonnés par leurs guides.

Là encore les mafias albanophones et turques tiennent logiquement le haut du pavé criminel. Il est en effet aisé une fois la filière constituée, de recycler les itinéraires et les *modus operandi* déjà éprouvés pour d'autres trafics. S'ils ne sont pas en mesure d'acquitter immédiatement "le droit de passage à l'Ouest", les illégaux pourront, dès leur arrivée "à bon port", grossir les rangs du personnel des ateliers clandestins. Comme les prostituées, ils devront donc payer leurs dettes, exorbitantes eu égard à leurs moyens, dans des conditions proches de l'esclavage. Ils pourront alors être exploités plusieurs années ou seront réduits, pour services rendus, à jouer les lampistes dans différents trafics, nourrissant ainsi le maillage de l'économie souterraine au sein de l'UE.

⁸⁰ Voir article de *Kathimerini* du 21 avril 2006 repris par *Le courrier des Balkans*. Selon les officiers de la police portuaire grecque cités par l'article et cas classique de glissement criminel, les réseaux "*commencent en essayant leur chance par le transport d'immigrés illégaux. S'ils considèrent qu'ils ont découvert des points faibles dans la garde des frontières, ils passent à l'importation illégale de cigarettes et de narcotiques qui leur rapportent des profits plus importants.*"

Ce phénomène de glissement criminel, avant tout motivé par la recherche du profit, prend également en considération le risque pénal encouru et le degré de pression exercé par les services répressifs. Il s'agit ainsi de recycler les filières déjà constituées à l'aune d'un bilan coût/avantage.

NOTE D'ALERTE

L'immigration clandestine suppose une organisation efficace faisant intervenir de nombreux intermédiaires. C'est pourquoi, seuls les réseaux bien structurés sont en mesure de s'y livrer, même si un commerce "artisanal" est aussi possible. Il constitue ainsi un baromètre à l'aune duquel peut être apprécié le degré de professionnalisation des entités criminelles.

Des contacts doivent en effet être noués entre les Triades chinoises, les clans turcs, les réseaux balkaniques et les mafias italiennes afin d'assurer le transit des migrants de Chine en Europe occidentale⁸¹.

Sur ce point, le trafic de migrants s'appuie notamment sur certains anciens membres de la nomenklatura en relation avec la Chine au temps de l'Albanie communiste⁸².

Les *modus operandi* sont bien connus. Ils se sont principalement résumés en l'usage de vedettes et canots pneumatiques très rapides (*scafi*) traversant le détroit d'Otrante⁸³ en 1h30 depuis le port de Vlora⁸⁴ en Albanie. Les déclinaisons de la fameuse route des Balkans constituent d'autres vecteurs habituels.

⁸¹ La *Sacra Corona Unità* des Pouilles a ainsi pu déléguer à la mafia albanaise l'acheminement des clandestins en contrepartie d'une "taxe" sur le chiffre d'affaire. Voir T. Cretin, op. cit. spéc. p. 16.

⁸² Voir P. Chassagne et K. Gjelošhaj in "*L'émergence de la criminalité organisée albanophone*" Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien, n° 32, juillet-décembre 2001, pp. 161-190, spéc. p. 176. Il faut en effet se rappeler que la dictature communiste d'Enver Hoxha était "pro-chinoise". Des liens se sont donc naturellement établis entre Chine et Albanie. Par extension, ceux-ci s'appliquent aux relations entre réseaux albanophones et chinois du crime transnational organisé.

Les connexions entre réseaux criminels chinois et albanais ont de nouveau été révélées par la police italienne dans une enquête achevée par l'arrestation de 30 personnes soupçonnées notamment de séquestrations, de détention d'armes et de faux documents. "*Au cours des investigations, qui ont duré plus de deux ans, des liens opérationnels ont été mis au jour entre la criminalité organisée chinoise et albanaise dans le domaine de l'immigration clandestine et d'autres délits...*" selon la direction d'investigation antimafia (DIA) de Florence. Repris par dépêche AFP du 19 mai 2005.

Selon la DIA un trafic d'immigrés clandestins chinois avait été organisé sur un parcours allant de Pékin à Ancône en passant par la Grèce et l'Albanie. "*A leur arrivée en Albanie, ces personnes étaient pour la plupart séquestrées durant plusieurs semaines par des groupes liés à la mafia locale, avant d'être envoyées vers l'Italie après avoir payé rançon.*" Les deux bandes travaillaient aussi ensemble pour l'acquisition d'armes, de cocaïne et d'ecstasy. Les personnes arrêtées sont aussi soupçonnées d'une vingtaine de braquages et de huit extorsions illustrant encore une fois le caractère poly-criminel de ces réseaux organisés au niveau international.

⁸³ Large de 41 milles nautiques (environ 75 kilomètres).

⁸⁴ La ville de Vlora a été le lieu principal de traite des êtres humains vers l'Italie.

Selon P. Chassagne et K. Gjelošhaj (in "*L'émergence de la criminalité organisée albanophone*" op.cit. spéc. p. 175), environ 10 % de la population de Vlora ont pu être considérés comme impliqués directement ou indirectement dans les trafics locaux.

Fin 1999, un *scafo* rapportait en moyenne 200 000 FF par mois (30 489 €) tous frais payés par ailleurs et faisait vivre une dizaine de familles (au sens biologique du terme). Le pilote percevait 8 000 FF par nuit (1 219 €) et son comparse armé 5 000 FF (762 €). Voir X. Raufer avec S. Quéré in "*La mafia albanaise*", op. cit. spéc. p. 58. Un policier albanais perçoit quant à lui 200 euros par mois. Selon l'OIM in "*Changing patterns and trends of trafficking in persons in the Balkan region*", juillet 2004, 107 p. spéc. p. 32.

D'autres sources révèlent un revenu de 10 000 dollars US par nuit pour le propriétaire du *scafo*. Celui-ci délègue le plus souvent la navigation à un ou plusieurs hommes de main. Cité par Vsilika Hysi : "*Organised Crime in Albania : The Ugly Side of Capitalism and Democracy*" in *Organised Crime in Europe, Concepts, Patterns and Control Policies in the European Union and Beyond*, eds Cyrille Fijnaut et Letizia Paoli, Springer, 2004, 1 074 p. spéc. p. 548.

NOTE D'ALERTE

L'usage massif de canots pneumatiques, manquant de discrétion et ayant fait l'objet d'une intense couverture médiatique, semble désormais délaissé par les réseaux. L'accentuation de la répression, issue d'une meilleure coopération italo-albanaise entamée au début des années 2000 (consécutive à l'impact médiatique du trafic) et confirmée à partir du second semestre 2002, explique également cette réalité.

De fait, l'immigration clandestine tend depuis 3 ans à davantage employer les routes terrestres.

Le marché de la "contrebande" humaine demeurant lucratif, les réseaux criminels semblent s'adapter au nouvel environnement répressif par des *modus operandi* plus élaborés, donc plus discrets.

Au total, le développement poly-criminel du Sud-Est européen fait du crime organisé un acteur politique majeur. Tentons maintenant d'en considérer l'impact dans la perspective de l'adhésion de la zone à l'UE.

III- Le crime organisé devient un nouvel acteur politique régional

Si l'UE (en fait les Etats membres puisque la sécurité intérieure relève essentiellement de leurs compétences) a assisté plutôt passivement à l'enracinement des réseaux criminels dans le Sud-Est européen (A), il lui revient désormais de faire face à ses responsabilités (B).

A- Le crime organisé émerge sur la scène politique

La situation géographique des Balkans entre Europe et Asie, sa balkanisation⁸⁵, la corruption, l'insuffisance des élites politiques expliquent le passage de narco-pipelines et de dizaines de milliers de migrants à travers la zone.

Parallèlement, plus l'offre illicite est rare en comparaison de la demande et plus elle est onéreuse. Plus elle est onéreuse et plus elle fait l'objet de trafic. Plus le trafic est rentable et plus il attise les convoitises. Plus la tentation criminelle est forte et plus la protection du trafic devient violente⁸⁶. Enfin, une fois le réseau criminel suffisamment installé, il cherchera à se fondre dans le tissu économique afin de mieux asseoir son activité. De fait, la rentabilité du trafic tend à accroître son enracinement sur la zone par le biais d'une immixtion au sein de la sphère licite (argent blanchi, réinjecté dans les circuits légaux).

⁸⁵ Division en de nombreux nouveaux Etats n'ayant pas les compétences et moyens budgétaires nécessaires à leur propre indépendance politique et économique. De fait, ils se placent sous l'emprise des réseaux criminels transnationaux, dont les liquidités (corruption de fonctionnaires, financement de campagnes politiques, élections de criminels, menaces, chantages...) leur permettent d'assurer une influence réelle sur la nature des politiques répressives menées à leur encontre.

⁸⁶ Voir notamment les règlements de comptes périodiquement relatés par la presse en Bulgarie.

NOTE D'ALERTE

Le développement économique de la zone (notamment dans le domaine immobilier⁸⁷) partiellement dépendant des perfusions criminelles tend à rendre les nouveaux Etats otages d'un crime organisé devenu un authentique acteur politique. Sa puissance financière lui assure en effet les moyens de pérenniser son ancrage à l'ombre d'un pouvoir politique qu'il corrompt et influence. Plus discret, le crime organisé n'en devient que plus efficace tout en entravant le processus de normalisation de la zone.

C'est ainsi que des canaux de contrebande développés durant les conflits (pétrole, armes...) ont par la suite été "privatisés" par des bandes criminelles en contact parfois étroit avec les élites dirigeantes.

Face à une telle donne, les mesures prises pour lutter contre l'émergence et l'affirmation de ces réseaux se sont longtemps montrées d'une efficacité limitée puisque les mêmes élites dirigeantes (à l'origine des réseaux de contrebande destinés à casser l'embargo onusien) se sont maintenues aux commandes du pouvoir politique plusieurs années durant en Croatie, Bosnie, Serbie, Monténégro (elles occupent toujours le pouvoir à Podgorica⁸⁸).

De fait, l'appareil judiciaire et policier n'a pas vraiment été épuré des personnels impliqués dans les trafics organisés au nom de la raison d'Etat (financer l'effort de guerre et/ou l'indépendance).

Quant à l'alternance politique en Bulgarie (mais sans doute aussi en Roumanie et Macédoine), elle a pu sembler théorique puisque les nouvelles élites cherchaient à démanteler les réseaux tolérés par leurs prédécesseurs (pour cause de financement) plutôt que de mener un réel combat contre ceux plus solidement enracinés dans l'économie locale⁸⁹.

La pression de l'UE impose désormais au Sud-Est européen un plus grand volontarisme anti-criminel dans la perspective de l'adhésion.

B- Adhésion à l'Union européenne et lutte contre le crime organisé

Une fois la période des conflits achevée, il faut ensuite gagner la paix. Celle-ci passe par la gestion des crises. En clair, le remplacement des militaires par les civils, la constitution d'une police locale, la mise en place des organes et infrastructures nécessaires au fonctionnement d'un Etat de droit...

C'est ici que l'UE prend le relais de l'OTAN et de l'ONU. Face à ses responsabilités, l'Union s'est rapidement trouvée contrainte de concéder une adhésion, bien plus consentie que méritée à la lumière du degré de développement de ces Etats.

Il s'agit en fait de remédier à la balkanisation de la région en l'intégrant au sein d'un ensemble plus vaste qu'est l'UE. C'est en effet de la sorte, par le biais de l'aiguillon de l'adhésion, que l'Union est et sera susceptible d'obtenir la prise des mesures nécessaires à un combat efficace contre les réseaux criminels.

⁸⁷ Voir notamment l'article de *Politika* du 6 avril 2006 repris par *Le courrier des Balkans*. Selon le Département d'Etat américain, cité par l'article, "...de 1990 à 2000 plus de logements et d'hôtels ont été construits à Zlatibor (Serbie) que dans tout autre centre touristique de montagne en Europe".

⁸⁸ Le Premier ministre monténégrin demeure poursuivi par la justice italienne pour trafic de cigarettes.

⁸⁹ Voir Center for the Study of Democracy in *"Smuggling in Southeast Europe"*, Sofia, 2002, 80 p. spéc. p. 20, 54 et 73 et *"Transportation, smuggling and Organized Crime"*, Sofia, 2004, 115 p. spéc. p. 32.

NOTE D'ALERTE

De fait, le problème posé par les frontières étatiques en matière de lutte contre les réseaux transnationaux ne sera résolu que lorsqu'elles ne seront plus nécessaires. En clair, quand les Etats de la zone seront intégrés au sein d'une UE s'étant davantage désolidarisée des frontières nationales.

En attendant, le démantèlement de différents réseaux criminels dans l'UE a notamment démontré l'existence de différents trafics transitant ou prenant leur source dans les Etats du Sud-Est européen et organisés par des ressortissants de ces pays, parfois avec la complicité des élites politiques.

Sous couvert d'activités licites, les réseaux criminels balkaniques⁹⁰ tendent également à s'implanter au sein des Etats membres de l'UE. Cette implantation permet, outre la mise en place de réseaux de blanchiment, la constitution d'un point d'ancrage (façade légale) au sein de l'Union.

Cette évolution va de pair avec une criminalité plus sophistiquée orientée vers le secteur économique (carrousel de TVA...). Cette utilisation des structures commerciales et bancaires offre la possibilité aux groupes criminels du Sud-Est européen de mieux dissimuler leurs activités.

Par ailleurs, une corruption fréquemment institutionnalisée constitue le dénominateur commun des réalités de la zone (notamment roumaine, bulgare et moldave). Elle représente évidemment un obstacle majeur à la diffusion et l'échange du renseignement. De plus, l'élargissement de l'Union offre de nouvelles opportunités aux organisations criminelles puisque le déplacement des frontières extérieures a créé de nouveaux points d'entrée dans l'UE pour lesquels, malgré les efforts consentis, l'efficacité des contrôles demeure moindre.

Simultanément, l'implantation croissante de réseaux criminels au sein des nouveaux Etats membres laisse supposer un développement des trafics à partir ou via leur territoire.

De fait, la lutte contre ces réseaux ne doit pas seulement porter sur les trafics en provenance de pays tiers, mais doit également être axée sur les trafics naissant et se développant à l'intérieur du territoire communautaire.

⁹⁰ Le modèle traditionnel de bandes organisées structurées et homogènes peut se doubler de groupes éclatés et mixtes, intégrant des membres de nationalités ou de langue différente. Ce phénomène rend difficile l'identification des groupes impliqués.

NOTE D'ALERTE

Si les raisons d'inquiétude demeurent, les sujétions de l'adhésion jouent cependant à plein. Elles constituent le seul levier porteur, susceptible de juguler la prégnance criminelle sur la zone.

L'Albanie⁹¹ affiche ainsi un volontarisme renouvelé dans la lutte contre les réseaux criminels tandis que la Bulgarie⁹² et la Roumanie sont sommées d'accélérer leurs réformes dans la perspective d'une adhésion en 2007. Sous la pression de Bruxelles, la Serbie s'est également récemment dotée d'un nouvel arsenal juridique contre le blanchiment⁹³.

Quant à la Moldavie (fragilisée par l'existence de la République autoproclamée de Transnistrie), elle montre des signes de progrès, grâce notamment au soutien de l'UE, dans le contrôle de sa frontière⁹⁴.

De fait si beaucoup reste à faire, la pression de l'UE demeure la seule démarche crédible en vue d'encourager la normalisation de la zone.

Pour être plus efficace, ce levier doit être fermement utilisé. Pour autant, les hésitations entre communautarisme et intergouvernementalisme obèrent l'efficacité de l'action de l'UE contre les grands trafics.

Les frontières continuent ainsi de jouer un double rôle d'obstacle pour les services répressifs et de protection pour les réseaux criminels que les réels progrès vers un espace de liberté, de sécurité et de justice ne parviennent toujours pas à dépasser.

⁹¹ Illustration du récent volontarisme albanais, le gouvernement Berisha s'est doté d'une loi interdisant les bateaux à moteur et autres embarcations de petite taille dans ses eaux territoriales afin de contrer les trafics au détriment des secteurs de la pêche et du tourisme. De fait, les seules embarcations légalement autorisées à longer les côtes sont désormais les navires des douanes, de la police, les chalutiers et les yachts des touristes étrangers. Selon un article de *Birn* du 12 avril 2006, repris par *Le courrier des Balkans*.

⁹² La Bulgarie a ainsi remis en juillet 2006 un rapport d'environ 1 000 pages à la Commission européenne déclinant les mesures prises en matière de lutte contre la corruption, blanchiment et crime organisé. Selon ce rapport, 161 affaires de corruption ont fait l'objet d'une enquête de janvier au 31 mai 2006. Ces officiels corrompus sont accusés d'avoir détourné un total de 14,2 millions d'euros et accepté des pots-de-vin d'un montant de plus de 357 000 euros. Le rapport fait également état sur cette même période, preuve de l'efficacité de l'aiguillon bruxellois, du démantèlement de 44 groupes criminels. Voir *EUobserver* dans un article du 20 juillet 2006.

⁹³ La Serbie doit désormais se donner les moyens de l'appliquer. Voir l'article de *Politika* du 7 avril 2006 repris par *Le courrier des Balkans*.

⁹⁴ Voir article de l'*Osservatorio sui Balcani* publié le 10 mars 2006, repris par *Le courrier des Balkans*. Voir aussi dépêche d'*EUobserver* dans un article du 22 juin 2006. Voir www.euobserver.com

Conclusion : Pas de stabilisation régionale sans lutte contre le crime organisé

Sans lutte efficace contre la criminalité organisée, pas de stabilisation politique et démocratique nécessaire au développement social et à la préservation des intérêts économiques de la région.

Puisque les réseaux criminels locaux contrôlent les grands trafics en relation étroite avec d'autres organisations mafieuses internationales, cette équation limpide impose d'assurer de façon comparable, une meilleure intégration des coopérations répressives européennes et internationales.

De fait, il est possible de dire que dans le Sud-Est européen, il n'y a guère que le crime qui soit efficacement organisé. En clair, malgré de réels progrès en la matière, les réseaux criminels de la zone font preuve d'une meilleure coopération *inter alia* que les services répressifs des Etats balkaniques entre eux et avec leurs homologues occidentaux.

De plus, loin de simplement parasiter l'Etat, la puissance acquise par le crime organisé tend parfois à le phagocyter. L'Etat ainsi fragilisé perd sa capacité (à l'origine de sa légitimité) à assurer la loi et l'ordre sur son territoire (l'Ouest de la Macédoine ou la Transnistrie en sont l'exemple). Il tend ainsi à s'effacer.

Très classiquement encore, la régulation sociale, abandonnée par un Etat défaillant est alors de plus en plus assumée par les réseaux criminels (offres d'emplois, actions sociales comme des dons pour la construction d'écoles ou la rénovation d'églises...). Cet enracinement social, légitimant leur existence en leur donnant un soutien populaire⁹⁵, autorise ensuite une mutation criminelle vers la constitution de mafias balkaniques.

In fine, le crime organisé est donc devenu un incontournable acteur politique qu'il convient de considérer dans le cadre de toute politique de développement économique et politique de la région. Une telle prise de conscience constitue le préalable indispensable à une action résolue, donc plus efficace de l'UE, dans la perspective de son élargissement annoncé à l'ensemble du Sud-Est européen. ■

⁹⁵ Sur son territoire, une mafia peut résoudre les conflits de voisinage, arbitrer un litige, veiller à la restitution d'une créance (moyennant un pourcentage)... Elle se fait ainsi juge de paix, dotée de moyens de coercition nécessaires au respect de la décision prise auprès des parties au litige. En cela, une mafia dépasse largement le cadre d'une organisation criminelle classique pour constituer un ordre social parallèle.